

Jobs d'été : offre aux jeunes de l'Osier de 16 à 18 ans

Comme chaque année, la mairie propose aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et résidant sur la commune de Notre Dame de l'Osier, un job d'une durée d'une semaine pendant les vacances scolaires d'été. Leur travail consistera à soutenir les employés communaux face aux nombreuses tâches d'été (espaces verts, peinture, maçonnerie, entretien divers, etc...).

Si vous êtes né-e-s entre le 2 juillet 2004 et le 1^{er} juillet 2006 vous pouvez postuler pour ce travail d'été en déposant **une lettre de motivation avant le 20 juin** à la mairie.

Pour plus d'informations contacter : **JC Jouve 06/11/65/13/04**



Le Comité des fêtes est de nouveau dans les starting blocks

C'est certainement le succès de l'organisation de l'omelette du 1^{er} mai (cf article et photos en page 8) qui a contribué à un regain d'intérêt envers le Comité des Fêtes, car ce sont 16 membres qui se sont réunis le lundi 9 Mai 2022 à 20h en Assemblée générale extraordinaire pour renouveler le bureau. Ont été élus en co Présidence Sylvain Marra Termoz et Laura Effantin Dit Toussaint, en co-secrétariat Maryse Janssen et Angélique Ravier, et en co-trésorerie Laurence Repellin et Thierry Cournet. L'année 2022 étant déjà bien avancée il ne leur sera pas possible d'organiser la fête du 14 juillet, mais le groupe sera présent pour accompagner le marché d'été du 5 Juillet de la commune et prévoit d'organiser une fête d'Halloween pour les enfants en fin d'année. Le Comité des Fêtes espère donc retrouver très bientôt les habitants lors de manifestations qui seront communiquées.



Appel aux volontaires

Nous voici de nouveau appelés aux urnes, les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin (voir infos en page).

Nous recrutons des assesseur-e-s pour les 2 tours de ce scrutin. Si vous êtes intéressé-e-s et disponibles pour l'une ou l'autre de ces dates, voire pour les 2, vous pouvez vous faire connaître en mairie.

Le rôle de l'assesseur-e est d'aider à la tenue du bureau de vote, notamment de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale, toujours avec un élu, et par tranche horaire de 2 heures, entre 8h et 18h. La seule condition est d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Lorsque le « vivre ensemble » n'est pas respecté par certains à Notre Dame de l'Osier.

A la combe de l'If, sur une propriété privée, les chasseurs ont construit avec l'accord du propriétaire du terrain, une « cabane » pour la chasse à l'affût des grives...

Cette « cabane » a été complètement vandalisée : toit enlevé, « murs » lacérés, haubans sectionnés,...Ce n'est pas la première fois que ce type de vandalisme est commis sur la commune.

Cette destruction est d'autant plus incompréhensible que l'ACCA (Association Communal de Chasse), au même titre que toutes les associations de la commune, exerce ses activités en bonne harmonie avec son environnement : réalisation bénévole de « corvées » pour l'entretien des sentiers et de certains chemins forestiers pour le plus grand plaisir des randonneurs et des ramasseurs de champignons avec qui nous partageons forêts et prairies,...récompense des propriétaires terrien avec dons de venaison une fois l'an,...dégustation de tartines de grives lors des repas annuel des voisins,...

Bien que « privés » il est de tradition que ces territoires soient totalement « ouverts » à tous, et dans ce cadre ce n'est pas seulement la pratique d'une activité légale et reconnue par la commune qui n'est pas respectée par ces vandales, mais aussi la propriété privée d'autrui. A noter que ce sont les chasseurs de Notre Dame de l'Osier qui sont les propriétaires de plus des ¾ de ces territoires.

Nous rappelons que la chasse s'effectue dans le respect de la faune et de la flore conformément aux règles en vigueur et que les chasseurs ne sont pas, loin de là, les ennemis de la « diversité » mais au contraire veillent à en maintenir son équilibre....

L'ACCA de Notre Dame de L'Osier souhaite tout simplement que ses activités soient respectées comme le sont celles des autres associations de la commune et qu'au travers de cette information, nous comptons sur tous pour ne pas laisser certaines personnes mal intentionnées venir détériorer ce « vivre ensemble » si important pour l'époque actuelle.

Pour l'ACCA de Notre Dame de l'Osier, son Président,
Alain SAUZE

Des nouvelles de la fibre : elle arrive bientôt

Une récente rencontre avec la société **Isère Fibre**, en charge du déploiement du réseau secondaire de la fibre sur la commune nous permet de vous apporter les toutes dernières informations.

Quelques explications préalables :

Le déploiement de la fibre s'effectue en 3 parties :

- 1) le réseau structurant : qui a déjà été réalisé, par le Département.
- 2) le réseau secondaire : réseau de desserte jusqu'à l'abonné, établi par **Isère Fibre**.
- 3) le raccordement/branchement aux habitations des particuliers, établi par les opérateurs, à la demande des particuliers.

Le déploiement se fait sur le réseau Orange, qui possède l'ensemble du réseau.

Il n'y aura pas de création de réseau, le déploiement se fera à l'identique du réseau existant (les parties enfouies seront déployées en enfouissement, les parties aériennes le resteront).

C'est donc la phase 2 qui va démarrer dès la mi-juin. Parmi les communes dont l'entreprise a la charge, nous serons dans les 1ères communes desservies. Une dizaine de personnes seront basées dans le village pour le chantier.

L'échéance annoncée pour la fin du déploiement, est de 2 ans. Dès 6 mois après le début des travaux, des habitations au cœur du village seront desservies.

On peut noter que la desserte se fera forcément de manière inégale, au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

Une fois cette phase réalisée, chaque abonné sera desservi, à charge pour ce dernier de contacter son opérateur pour être raccordé et pouvoir bénéficier de la fibre.

On peut retrouver plus d'infos sur le site www.iserefibre.fr

Les élections législatives

Les élections législatives servent à élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

Les 2 tours auront lieu les 12 et 19 juin.

La durée du mandat des députés est de 5 ans (sauf dissolution de l'Assemblée nationale).

Les départements français sont découpés en circonscriptions, qui recoupent plusieurs cantons.

En Isère, les députés sont au nombre de 10. C'est Mme Elodie Jaquier-Laforge qui est actuellement élue sur notre circonscription comprenant les cantons de : Pont en Royans, Rives, Saint Marcellin, Tullins, Vinay, Voiron.



Si vous prévoyez d'être absents le 12 ou le 19 juin

Vous pouvez voter par procuration

Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

En ligne, avec le [téléservice MaProcuration](#) . Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « *Maprocuration* ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité ([carte d'identité](#), [passeport...](#)). Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques minutes après la vérification de votre identité.

Avec le [formulaire disponible sur internet](#) . Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité ([carte d'identité](#), [passeport...](#)).

Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité.

Attention : un seule procuration par mandataire !

La place des femmes à l'Assemblée et son évolution dans le temps

Les femmes ont obtenu le droit de vote, en France, en 1944, par une ordonnance du Général de Gaulle du 21 avril (c'est avec la Constituante de 1945 que 36 femmes, soit 5,4% des députés, ont fait leur entrée au Parlement) Jusqu'aux années 1990, la proportion de femmes a difficilement dépassé 10%. C'est sous l'effet de la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives qu'une véritable évolution s'est engagée. En 2012, les députées femmes étaient 155, soit 27%, et elles sont actuellement 228, soit 39,5%. La XVème législature est à ce jour l'Assemblée la plus paritaire qu'ait connue la République, plaçant la France au 4ème rang des Etats Européens et au 16ème rang mondial, selon le classement de l'Union interparlementaire, qui classe les chambres parlementaires de 193 pays.

Rôle et pouvoirs de l'Assemblée

Née le 17 juin 1789, l'Assemblée nationale est au cœur de notre démocratie. Elle forme avec le Sénat le pouvoir législatif dont la mission est de faire la loi et de contrôler le Gouvernement. Cette très ancienne institution se réforme : modernisation de la procédure législative, approfondissement des pouvoirs de contrôle, octroi de droits spécifiques aux groupes d'opposition, renforcement des règles de transparence et de déontologie.

Les députés sont-ils à l'image de la société ?

Il est fréquent d'entendre, au sujet de l'Assemblée, l'expression *représentation nationale* qui sous-entend une notion de *représentativité*. Elus au suffrage universel direct, les députés sont les représentants du peuple et de la diversité des territoires (les circonscriptions) qui les ont élus. Pour autant, reflètent-ils la diversité de notre société ?

Portrait socio-professionnel de l'Assemblée : diversité des parcours

Etre député, ce n'est pas un métier, c'est une fonction. Chaque député qui rejoint l'Assemblée nationale arrive avec son expérience socio-professionnelle. Si l'Assemblée n'est pas une reproduction à l'identique de la répartition des catégories socio-professionnelles française, on y trouve 2,6% d'agriculteurs (la population française en compte 1,8%), 9% d'artisans et commerçants (ils sont 6,6% au niveau national). Les cadres (32%), les fonctionnaires (22,5%) et les professions libérales (8,5%) sont davantage représentés tandis que les employés, les ouvriers ou les retraités sont moins présents. Mais la diversité et l'originalité des parcours est malgré tout présente, avec notamment une étudiante, un navigateur, des écrivains et une ancienne sportive de haut-niveau.

Source : le site de l'Assemblée nationale assemblee-nationale.fr

Gym douce à l'Osier à destination des personnes retraitées ?

Seriez-vous intéressé-e-s par des séances hebdomadaires de gym douce à destination des personnes retraitées ?

Au terme des 6 séances autour du thème « Manger, bouger, santé préservée » organisées sur la commune entre novembre et décembre 2021, une demande de séances du même style avait émergé.

Nous sommes donc restés en contact avec l'UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) Isère qui propose cette prestation, autour de la gym douce, renfo musculaire, relaxation.

Ces séances pourraient avoir lieu en journée, dans la salle des mariages de la mairie, ou à Bon Rencontre, sur l'année 2022-2023.

Le coût de ces séances serait de 150 euros par personne pour l'année de septembre 2022 à juin 2023.

Avant d'engager cette activité, nous avons besoin de savoir combien de personnes sont aujourd'hui intéressées. En effet, un nombre minimum de personnes sera requis.

Vous pouvez trouver ci-dessous un questionnaire auquel nous demandons aux personnes intéressées de répondre, à retourner en mairie avant le 20 juin 2022.

✂-----

Rayez les mentions inutiles :

Si vous êtes intéressé-e-s par une séance hebdomadaire de gym douce à l'Osier toute l'année pour un montant par personne et par an de 150 euros :

A quel moment de la journée préféreriez vous que ces séances aient lieu ?

MATIN/APRES MIDI /FIN de JOURNEE

Indiquez le jour de la semaine que vous préféreriez :

Les coupons sont à déposer en mairie (ou dans la boîte aux lettres de la mairie) avant le 20 juin 2022



Le Sou des écoles
de Notre Dame de l'Osier - Vatlieu - Chantesse

SAMEDI 25 JUN

FÊTE DES ÉCOLES

JEUX GRATUITS

15H : NOMBREUX STANDS
18H30 : BUVETTE, REPAS
ET SOIRÉE DANSANTE

Paëlla, Fromage Blanc, Dessert
Adultes: 15€
Enfants: 10€

Sur réservation:
soudesecolescv@gmail.com
/0630732033
avant le 10 juin

Entrée libre

ESPACE BON RENCONTRE
NOTRE DAME DE L'OSIER



Sou des Ecoles Chantesse Vatlieu Notre Dame de l'Osier

Fête des écoles

Samedi 25 Juin 2022

A Notre Dame de l'Osier Espace « Bon Rencontre »

15h00 : château gonflable, jeux en bois, jeux de plein air : GRATUIT
dès 18h30 : buvette suivie d'un repas Paëlla et soirée dansante !

Coupon réservation repas : Paëlla Fromage blanc Glace

15 € / adulte. 10€ / enfant (jusqu'à 11 ans = CM2)

Nom : Prénom : Tel :

Nbre d'adulte(s) = x 15€ (Règlement à la commande, chèque à l'ordre du Sou des Ecoles)
Nbre d'enfant(s) = x 10€
Total = € Chèque / Espèces

Date limite de réservation : 10/06/2022

Pour contacter le Sou des Ecoles :

Mail : soudesecolescv@gmail.com

DU 23 AU 28

COACH'EMPLOI

JUIN

COACHING COLLECTIF ET
ENTRETIENS AVEC DES ENTREPRISES

RESTAURER SON ESTIME DE SOI

DÉVELOPPER SA CAPACITÉ À COMMUNIQUER

INCARNER SON PROJET PROFESSIONNEL

RENCONTRER DES RECRUTEURS

POUR TOUS LES
AGES, TOUS LES
NIVEAUX DE
QUALIFICATIONS

RÉUNION D'INFORMATION
LE 13 JUIN À 14H
MAISON BEAUSOLEIL
35 AVENUE DU VERCORS, ST
MARCELLIN



**VOUS ÊTES SALARIÉ.E ET VOUS SOUHAITEZ VALIDER
VOS ACQUIS ?**



Besoin d'être accompagné.e dans vos démarches ?

Vous avez au moins un an d'expérience professionnelle ?
Vous avez besoin d'un diplôme pour évoluer ?
Vous souhaitez obtenir une reconnaissance officielle
de vos compétences ?
La VAE peut être la solution !

**La Maison de l'Emploi
vous propose une réunion d'information**

jeudi 9 juin 2022 à 18:00
en présentiel ou en visioconférence

Inscription au **04 76 93 17 18**
ou www.emploi-pvsg.org/evenements



Pour plus d'info : Manon HOREL

Chargée de mission RH

Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud
Grésivaudan

04 76 38 67 20 / 06 26 39 73 36

Maison de l'intercommunalité, 7 rue du Colombier 38160 Saint-Marcellin

Absente le vendredi - <http://saintmarcellin-vercors-isere.fr>

Rencontres de l'Autonomie 2022 "Déambul'Action »



MERCREDI 8 JUIN 2022

PLACE DU CHAMP DE MARS / Saint-Marcellin



Pour la 10^{ème} année, le service Autonomie de la Maison du Département Sud Grésivaudan et ses partenaires se mobilisent pour organiser « *les Rencontres de l'autonomie 2022* » afin de sensibiliser le grand public sur la place des personnes âgées ou handicapées dans la société.

Cet événement festif et innovant aura lieu le **mercredi 08 juin 2022** à partir de 9h30, sur le champ de Mars à Saint-Marcellin.

Réunion « Habitat participatif »



De l'habitat participatif à Notre-Dame-de-l'Osier !

Et si vous vous lanciez dans une démarche d'habiter autrement avec vos voisins ? Un projet immobilier collectif dont vous êtes ensemble les acteurs... au sein d'un lotissement à forte valeur environnementale et paysagère.

Parcelle Habitat Participatif



Venez nous rencontrer le **jeudi 9 juin de 18h à 20h** en mairie de Notre-Dame-de-l'Osier.

Au programme : présentation du projet, atelier « *Comment démarrer un projet d'habitat participatif* », et apéro partagé !

Entrée libre et gratuite



NOUS CONTACTER
Association Les Habiles
contact@leshabiles.org | 04 82 53 19 62

Informations Espace Nature Isère concernant notre village

Fin de la campagne amphibiens

Mardi 10 mai, les filets qui bordaient la route en bas de Notre-Dame de l'Osier ont été enlevés par la LPO et ENI. Cette action a sonné la fin de la campagne de sauvetage des amphibiens.

Ce fut une année décevante pour la migration des amphibiens : seulement 271 ont migré sur ce dispositif de Notre-Dame de l'Osier entre février et début mai.

En 2018, c'était 1943 amphibiens

En 2019, c'était 889 amphibiens

Pourquoi une telle baisse d'effectif ? Il y a sûrement plusieurs causes mais l'assèchement de l'Étang du Grand Lien doit être en partie responsable. Pour rappel cette année, le Grand lien été à sec depuis début mars.

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles pour leur participation à cette campagne de sauvetage des amphibiens.



Jardin Bon Rencontre

Le jardin pédagogique de Bon Rencontre situé sur la commune de Notre Dame de l'Osier est géré depuis de nombreuses années par Espace Nature Isère.

C'est ainsi que ce grand jardin de 6000 m2 est régulièrement entretenu et valorisé. Il est un lieu apprécié de tous : des enfants qui viennent toujours plus nombreux chaque année, des enseignants que nous revoyons d'une année sur l'autre, des bénévoles qui aiment particulièrement venir échanger et partager un moment dans le cadre d'une petite séance de jardinage, des membres de l'association Espace Nature Isère qui s'investissent toujours plus pour la valorisation de ce beau jardin.

Pour faire perdurer cela nous sommes activement à la recherche de bénévoles pour nous aider à l'entretenir et à le garnir !



Retour sur un joli mois de mai à l'Osier : L'omelette du 1^{er} mai, La séance dédicace, la Commémoration du 8 mai

L'omelette du 1^{er} mai

L'omelette du 1^{er} Mai organisée par le Comité des Fêtes a été un franc succès, avec environ 120 participants dont une dizaine de résidents de l'EHPAD accompagnés par Géraldine, tout ce public manifestement heureux de participer à ce moment de convivialité après 2 ans d'absence. C'est vrai que le temps était de la partie, difficile même d'enjoindre les convives à s'installer en salle, certains ont carrément préféré continuer à profiter de cette belle journée en dégustant les omelettes à l'extérieur. En cuisine les nombreuses petites mains s'activaient pour préparer et cuire les omelettes (500 œufs au moins) et assurer le service de table, et à ce sujet un grand merci aussi aux employés municipaux pour avoir installé les tables.



La vie d'antan dans un petit village dauphinois

Une sympathique effervescence régnait ce samedi matin 7 mai, au sein de notre petite mairie.

Il faut dire que ce n'était pas tout à fait un samedi ordinaire, c'est le jour qu'avait choisi Germaine Penin, pour nous faire l'honneur de venir dédicacer son livre, « La vie d'antan dans un petit village dauphinois ».

Avec des témoignages, des photos, cet ouvrage intéressera toutes les générations.

On y retrouve plein d'anecdotes qui font revivre notre village au temps d'avant. Les plus anciens y trouveront des photos et les noms des familles bien connues du village, les néo osiérins découvriront la vie riche qui faisait le quotidien de notre petite commune.

Un ouvrage précieux à mettre entre toutes les mains.

Bravo et merci Germaine pour ce travail de mémoire et d'écriture. En effet c'est une chose d'avoir une très bonne mémoire, c'en est une autre d'avoir la motivation et la capacité de coucher ces souvenirs sur le papier, de les mettre en mots, de les faire revivre au travers d'un récit.

*Si vous avez manqué la séance de dédicace,
des exemplaires restent en dépôt vente à la mairie.*



Commémoration du 8 mai

Après 2 années de pandémie durant lesquelles notre traditionnelle commémoration n'avait pu avoir lieu, nous avons pu nous retrouver autour de cette cérémonie. Ci-contre, remise de la médaille commémorative à Bernard Michel pour sa participation aux opérations de maintien de la paix en Algérie. Ci-dessous, le texte de notre maire, Alex Brichet Billet et le texte de Régis Jauffret lu par Matis, Raphaël et Soen.



Discours d'Alex Brichet-Billet

Démocratie en danger, fragilité de la paix, montée des extrémismes, union européenne menacée. Ces thèmes, je vous les ressors à chaque commémoration au risque de me demander parfois si l'âge ne me fait pas radoter et si je ne devrais changer de registre.

Et pourtant !

L'inconcevable, n'est malheureusement pas derrière nous. Il est là, aux portes de l'Europe, ravivant en ce jour de reconnaissance de ceux qui ont combattu parce qu'indignés, qui ont résisté parce qu'insoumis, de douloureux souvenirs.

Et pourtant !

Il y a 80 ans des milliers de personnes prenaient la route pour mettre à l'abri leur famille, ou tout simplement pour sauver leur peau.

En 1943, ils s'appelaient Cécile ou André, ils étaient Alsaciens.

En 1944, elles s'appelaient Sarah ou Annah, elles étaient juives et précipitamment quittaient Grenoble.

En 1955, ils s'appelaient Kim ou Khân, ils étaient Vietnamiens.

En 1957, ils s'appelaient Dalila ou Amir, ils étaient Egyptiens.

En 1958, ils s'appelaient Andréa ou Gabor, ils étaient Hongrois.

En 1962, ils s'appelaient Yasmine ou Mohamed, ils étaient Harkis.

Depuis 2018, ils s'appellent Fatoumata ou Babelum, ils viennent d'Erytré, de Somalie, d'Afghanistan, du Soudan...

Aujourd'hui, ils s'appellent Yuliia ou Sergey, ils viennent avec leurs enfants d'Ukraine.

Le point commun entre toutes ces personnes que nous accueillons, est qu'elles arrivent dans notre village, avec une valise à la main et des traumatismes plein la tête.

Et demain, à qui le tour ?

Nous devons tout faire pour résister et lutter contre des idées d'exclusion, conduisant au repli sur soi et à un pouvoir dangereux pour nos libertés et notre démocratie.

Malgré parfois l'impuissance publique, la fracture sociale, la fracture territoriale, rien ne justifie de combattre les inégalités en confiant notre destin à des personnes, qui sous le vernis chatoyant, cachent un ADN de haine et de division.

C'est unis et forts de nos différences, que nous devons prendre l'engagement par respect pour ceux qui ont donné leur vie et construit un avenir sur les ruines laissées par la guerre, de défendre les valeurs de liberté et de fraternité.

Alex Brichet-Billet

Un climat d'avant-guerre,

« Les nuits sont devenues plus nombreuses que les jours. Des nuits plus courtes, plus claires. Des nuits qui défilent comme des éclairs, des déflagrations. Des nuits phosphorescentes qui explosent à la gueule, défigurent les enfants, mutilent les poupées, décapitent les ours en peluche.

Le réel de partout clignote, infinité d'écrans, les parleurs, les langages, les mensonges, la compassion apeurée des lâches des uns et des autres. Des héros même, qui craindraient, en relevant le défi, de jeter l'Europe avec l'eau du bain et, dans le lointain, les pleurs des mères dans tous les idiomes de l'univers.

Les egos se bousculent sur les plateaux, la douleur montrée, décrite, commentée à l'envi, jusqu'à-ce que plus rien ne soit dit.

Le printemps devient chaque jour plus étrange. C'est le même que l'an dernier, sans doute, mais on se demande si ces journées ensoleillées ne sont pas les derniers feux d'un automne clandestin qui va déboucher sur un de ces interminables hivers.

Dans un bruit d'orage tombe une neige barbare dont chaque flocon est une goutte du sang d'un humain sacrifié, de la mort à cristalliser. Une neige qui recouvre peu à peu le paysage d'un permafrost rouge et purulent comme un massacre ».

Texte de Régis Jauffret (écrivain) 2022



Le fléau des déjections canines dans l'espace public

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes dans l'espace vert public à côté de l'école, et dans l'espace de jeux pour enfants, nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises.

Les crottes de chien ? Une vraie incivilité, un désagrément au quotidien.

Nous rappelons que tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections canines situées sur le domaine public communal.





Information préfecture concernant l'allongement des délais de rendez-vous dans les mairies dotées d'un dispositif de recueil (DR) pour les demandes de délivrance des titres d'identité, CNI et passeports

L'allongement des délais de rendez-vous dans les mairies dotées d'un dispositif de recueil (DR) pour les demandes de délivrance des titres d'identité, CNI et passeports, s'est récemment accentué, au niveau national comme au niveau départemental. Le délai moyen national fin avril 2022 est de 65.6 jours.

Cette dégradation s'explique par le rattrapage des demandes qui n'ont pas été effectuées en 2020 et au 1^{er} semestre 2021 en raison du contexte de pandémie, par la levée des restrictions sur les déplacements, par l'attractivité de la nouvelle CNI, ainsi que par la difficulté des communes à s'adapter rapidement à ce surcroît de demandes.

Aussi, en janvier et février 2022, les délais de rendez-vous pour les 34 communes de notre département équipées d'un DR s'établissaient à 87 jours.

En effectuant une pré demande en ligne via le portail de l'Agence nationale des titres sécurisés on peut contribuer à diminuer de manière très significative la durée des rendez-vous en mairie dotée de DR (10 minutes), et ainsi de dégager des nouveaux créneaux.

Notre mairie n'est pas dotée d'un DR. Vous pouvez déposer votre demande de titres d'identité (CNI-e et passeport) à SAINT-MARCELLIN quel que soit votre domicile, mais aussi dans n'importe quelle autre commune équipée de dispositif de recueil biométrique. Près de nous, les autres communes équipées de ce dispositif sont : la Côte Saint André, ou Voiron. La liste des communes iséroises équipées de ce dispositif est disponible sur le site de la Préfecture de l'Isère.

Voici les informations pratiques concernant la mairie de Saint Marcellin : Les cartes d'identité et les passeports se font uniquement sur rendez-vous :

En ligne sur le site de la mairie de saint Marcellin

Par téléphone au 04.76.38.41.61

A l'accueil de la mairie :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Le samedi de 8 h 30 à 11 h

Attention, tout dossier présenté incomplet entraînera un nouveau RDV



Anticipez votre demande, ne prévoyez pas de départ à l'étranger sans avoir vérifié au préalable la validité de vos pièces d'identité.

A l'approche des périodes de vacances scolaires, le délai peut fortement se prolonger pour l'instruction des pièces d'identité.

Le coin des annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

Offres d'emploi :

L'association Téro Loko recrute : - 2 personnes en mission de service civique pour 8 mois, 28h hebdomadaires.

- 1 personne pour un remplacement de congé maternité en CDD pour 6 mois (27h par semaine)

Toutes les infos concernant ces offres sur : <https://www.teroloko.com/rejoins-lequipe/>

Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 23 06 22** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

Les actus Tero Loko

De l'épargne solidaire pour construire le futur bâtiment

Trois ans après le lancement de l'activité de l'association dans le village, Tero Loko devra bientôt libérer les lieux mis à disposition par la mairie via des baux précaires pour permettre le démarrage du projet.

Un nouveau bâtiment regroupant l'ensemble des activités de l'association sera construit à proximité des serres. Ce bâtiment, comprenant notamment un fournil, une chambre froide pour les légumes, des bureaux, et des espaces communs, sera bioclimatique et construit avec des matériaux locaux biosourcés.

Pour financer sa construction, Tero Loko est accompagnée par la Foncière d'Emmaüs France. Une campagne a été lancée le 17 mai dernier pour proposer aux personnes qui souhaitent donner du sens à leur épargne, de l'investir dans ce projet. Elle se poursuivra jusqu'au 17 juillet. Pour en savoir plus : <https://www.emmaus-epargne-solidaire.fr/>

Qu'est-ce que l'épargne solidaire ?

L'épargne solidaire a été créée pour financer des projets à forte dimension éthique, sociale ou environnementale. Les particuliers ou les institutions choisissent de confier leur fonds à des organismes qui œuvrent pour un monde plus juste, plus inclusif et plus respectueux de l'environnement.

Les épargnants qui souhaitent investir dans un projet immobilier solidaire achètent une part (aussi appelée une action) de la foncière, qu'ils peuvent revendre pour récupérer leur épargne. Ils obtiennent une voix à l'Assemblée Générale dédiée au projet foncier concerné.

ATELIER CUISINE DE DÉBUT D'ÉTÉ - 24 JUIN

L'association recrute :
Cf Le coin des annonces
en page précédente.
N'hésitez pas à
partager l'info autour
de vous !



Le coin du marché

Un Jukebox particulier !

Une petite salle de cinéma éphémère pour 8 personnes installées dans la cabane à outils au fond du parc de Bon Rencontre... Des courts-métrages documentaires inattendus qui nous donnent envie de prolonger ce marché, en ne rentrant pas trop vite, en mangeant un bout sur place, en revoyant encore un film... Allez le dernier et on rentre !

CINEMA EN CONTINU ET GRATUIT proposé par l'Association À Bientôt J'espère à partir de 17h, pendant toute la durée du marché ! Toutes les infos de l'évènement sont accessibles en cliquant ici.

A noter : après le succès de l'an dernier, c'est bientôt le retour du marché d'été à Notre Dame de l'Osier. Au programme, grand marché, spectacle, animations, buvette et petite restauration. Ce sera le 5/07, on vous en dit plus dans le prochain Osier Flash !

Au grand marché du 7 juin

- Mélanie Quineau Herboriste : plantes médicinales, soins
- Miellerie du Burdi : miel, pain d'épices, confiseries
- Tetras Byre : bières artisanales de Vinay
- Ferm'avenir du Bercail : viande, œufs et légumineuses
- Marilyn Monin : massages et fruits bio
- Les merveilles de l'Aura : bijoux en pierre, litho-thérapie
- La Ferme de l'Âme : noix & savons
- Tero Loko : légumes, pains, biscuits, bocaux
- Un Brin de Sariette : plats traiteur
- Les Biquettes de Chambaran : fromage de chèvre
- Binette & Cie : noix, jus et confitures
- La Boîte à Recette : kits de pâtisserie, cookies spéciaux, cupcakes
- La Savonnerie du Tilleul : cosmétiques et produits zéro déchet

Sans oublier Marie Clou, et le Bistro'Loko, pour lequel vous pouvez donner un petit coup de main en vous inscrivant ici : <https://framadate.org/Uvt9sKH0IyKaSHsW>

AGENDA DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2022

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 03 juin** **Atelier poterie** à Tero Loko avec Aude de [La main à la terre](#). Infos et inscription lamainalaterre@gmail.com / 06 95 20 86 46.
- 04 et 05 juin** **Festival de la convivialité : samedi 4 juin de 12h à 23h à l'Osier** (Jardin de Bon Rencontre) **et dimanche 5 juin de 11h30 à 23h à l'Albenc** (777 route de Bivan). Un festival pour être ensemble, se rencontrer, partager des moments festifs autour du rapport à la terre et aux autres. Au programme : activités artistiques (spectacles, initiations danse du monde, expositions, concerts, ateliers créatifs, ...) et temps conviviaux (repas partagé, jeux, buvette, espace détente, ...).
- 04 juin** **Atelier « Jardiner autrement »** organisé par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, à destination des habitants du territoire pour découvrir des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement qui contribuent notamment à la préservation des ressources en eau. L'atelier sera animé par l'association Espace Nature Isère : De 14h à 16h15 à Beauvoir en Royans, au Couvent des Carmes
- 04 juin** **Visite guidée du verger conservatoire** au Grand Séchoir dans le cadre des rendez-vous aux jardins. à 15h30 durée 1h réservation indispensable 04.76.36.36.10
tarif enfant 4,50 € pour les 10-18 ans - 1 € pour les moins de 10 ans tarif adulte 5,50€
- 05 juin** **Visite flash et bon plan de saison : Protection du verger** au Grand Séchoir : Suivez le guide pour une visite flash inédite sur les bonnes pratiques pour protéger son verger. Profitez du bon plan du musée en fin de visite avec une démonstration de piégeage des nuisibles des noyers dans le parc du Grand Séchoir.
visite 30 min / bon plan 30 min /à 15h30 /durée 1h
Réservation indispensable 04.76.36.36.10
Tarif enfant 4,50 € pour les 10-18 ans - 1 € pour les moins de 10 ans tarif adulte 5,50€
- 07 juin** **Marché agrandi et Bistrot Loko** à Notre Dame de l'Osier de 17h30 à 19h. Voir les infos en page 12
- 10 juin** **Rencontre du Club de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier : après midi jeux à 14h à la mairie.
- 11 juin** **Concert dans l'église de l'Albenc** avec la Chorale des VOIX DE PIERRE BRUNE qui reçoit les chorales INTRELUDE et VOCAL SONG de ST- MARCELLIN.
- 12 juin** **Randonnée familiale « Le Grand Séchoir hors les murs »** Randonnée familiale pour admirer l'incroyable paysage façonné par la nuciculture, avec [Amélie Desroches, accompagnatrice diplômée Sport Santé Formation](#).
Pique-nique tiré du sac. Durée de 10h à 16h à partir de 8 ans
Réservation indispensable 04.76.36.36.10
Tarif unique 10 € (visite gourmande du grand séchoir comprise)
- 13 juin** **Permanence de l'architecte conseil à Vinay** : à partir de 14h sur RDV : 04.76.38.45.48 avec M. Philippe Amette

- 14 juin** **Ateliers poterie** à Tero Loko avec Aude de [La main à la terre](#). Infos et inscription lamainalaterre@gmail.com / 06 95 20 86 46.
- 17 juin** **Assemblée Générale de l'Association Téro loko & diner festif** –à partir de 18h –
- 18 juin** **Atelier d'Annie** : tricot, broderie, patchwork, tous travaux d'aiguille, à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à Bon Rencontre.
- 18 juin** **Atelier Plantes comestibles** de 10h à 12h – Jardin de Bon Rencontre, Notre Dame de l'Osier.
- 23 juin** **Repas grillades du club de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier : à 12 h à l'Espace Bon Rencontre. Inscriptions au plus tard le samedi 18 juin au 04 76 36 75 18 ou 04 76 36 74 80
- 24 juin** **Atelier cuisine « recettes de début d'été »** de 18h à 21h30 à Bon Rencontre, Notre Dame de l'Osier. A l'issue de l'atelier nous partagerons ensemble le menu concocté. Voir infos en page 12
- 25 juin** **Atelier d'Annie** : tricot, broderie, patchwork, tous travaux d'aiguille, à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.
- 25 juin** **Fête du sou des écoles de Notre Dame de l'Osier Vatilieu Chantesse** : voir infos page 5
- 27 juin** **Permanence de l'architecte conseil à Vinay** : à partir de 14h sur RDV : 04.76.38.45.48